

Association



Loi 1901

Séjours Montagne D'Ichnologues Débrouillards Pistage & chasse - Toussaint 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous organisons, cette année, un séjour de 7 jours pendant les vacances de Toussaint dans la vallée de l'Isard, à 1400m d'altitude sur la commune de Sentein en Ariège. Ce séjour est agréé par la DDJS de l'Ariège et susceptible d'être inspecté par les services compétents et est en outre encadré par des animateurs diplômés et expérimentés.

Il est ouvert aux jeunes âgés de 8 à 18 ans, déjà passionnés par la nature et motivés par la montagne et la chasse. L'objectif de ce projet pédagogique est de vivre une semaine en autonomie complète en développant de nombreux savoir faire en lien étroit avec la grande faune de montagne. Les populations importantes de cerf permettent le prélèvement d'un animal (cervidé) réalisé par M. Vivien Marty, garde ONF assermenté et guide de chasse ou par Jean Louis Orenge, directeur du séjour.

Les objectifs pédagogiques sont : La gestion de la faune en zone de montagne avec la participation de l'ONF et d'un technicien cynégétique, la réalisation de pièges à traces, les techniques de chasse, la fabrication de mobilier en bois en lien avec la préparation de l'animal chassé : clef de séchage en noisetier, table, foyer de fumage surélevée, fumoir, lien d'accrochage de la viande en noisetier ou en ronce, l'utilisation des outils (scies, hache, planes, râpes, vrilles, maillets), les techniques de préparation de la bête et de conservation de la viande, les méthodes de tannage de la peau, l'apprentissage de l'allumage de feu, le montage et l'amélioration d'un bivouac, etc.

Dates et Tarifs :

SMID 7 jours du 29 octobre au 04 novembre 2022 : 425 € (399€ pour les enfants d'une même fratrie inscrits sur ce séjour)

Ce tarif comprend l'assurance, l'encadrement par 3 professionnels, la pension complète, le matériel pédagogique (lunettes et jumelles d'observation, plâtre et matériel de moulage...) le matériel de cuisine, la location d'ânes pour monter les vivres jusqu'au lieu du bivouac.

Nous prendrons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée des coupon-réponse accompagnés d'un premier versement par chèque libellé à l'ordre de l'association l'Oeil Aux Aguets. Ce premier versement sera de 80 € par enfant et ce quel que soit le séjour et, le cas échéant, la réduction appliquée à l'enfant. Il ne sera encaissé qu'après l'envoi de votre dossier d'inscription. Attention, pour des raisons de gestion et de logistique, **nous clôturons les inscriptions 3 semaines avant le début du séjour.**

Avec le dossier d'inscription, vous trouverez *la liste du matériel nécessaire au séjour, une fiche sanitaire de liaison* à remplir et à retourner dûment complétée et signée avec un certificat de non contre-indication à la pratique de la randonnée et de non-contagion délivré par votre médecin traitant, *le montant du solde à régler* et enfin *le détail de l'organisation logistique des 1^{er} et dernier jours du séjour.*

Votre inscription sera prise en compte après réception de tous ces éléments et vous sera confirmée par courriel ou courrier.

Si, faute de place, nous ne retenons pas votre candidature, nous mettrons en place une liste d'attente et votre chèque vous serait retourné si aucune place ne se libère.

Vous pouvez à tout moment nous joindre pour tout complément d'information au **05 61 66 47 98** ou par mail à **info@paysdestraces.fr**.

Bien à vous

Sébastien Janin.

L'Oeil aux Aguets, Ferme de Miguet 09190 Saint-Lizier

Tel/Fax : 05 61 66 47 98 – Courriel : info@paysdestraces.fr – Site : www.paysdestraces.fr

COUPON-REPONSE

Je soussigné

souhaite inscrire 1 – 2 – 3 enfant(s). *Rayer les mentions inutiles*

- au SMID 7 jours de Toussaint du 29 octobre au 04 novembre 2022

Je joins à cet envoi un chèque de€ correspondant àx80€ et je souhaite recevoir le(s) dossier(s) d'inscription(s) à l'adresse

suivante :.....

.....

.....

Nom & Prénom de l'enfant :

.....

Age de l'enfant :

Téléphone :

Courriel :

Signature :